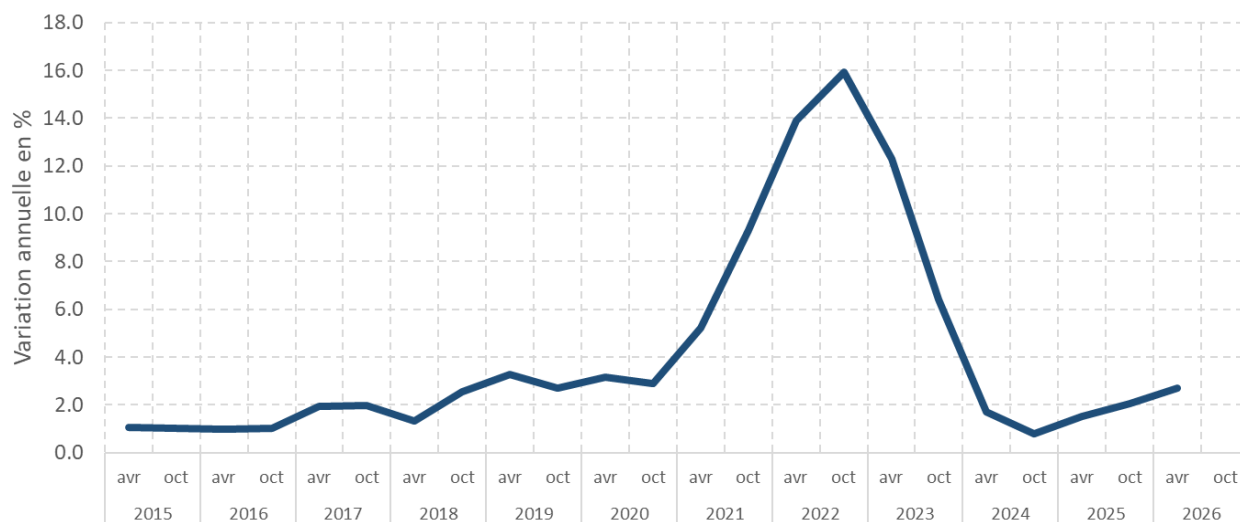




UNE ACCÉLÉRATION MARQUÉE DES PRIX DE LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

Les prix de la construction résidentielle enregistrent une nette accélération au premier semestre 2026. Après plusieurs semestres de progression modérée, l'indice général augmente de 2.0% entre octobre 2025 et avril 2026, contre 0.8% au semestre précédent. Cette évolution est principalement portée par les secteurs de la toiture et de la fermeture du bâtiment, dont les prix enregistrent des hausses respectives de 3.3% et 3.0% sur la période considérée. En variation annuelle, les prix de la construction résidentielle affichent une progression de 2.6%.

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX DE LA CONSTRUCTION, 2015 – 2026



Source : STATEC, enquête sur les prix de la construction

Après le retour à la hausse des prix du gros œuvre observé en 2025, l'indice d'avril 2026 confirme une nette accélération de la dynamique, avec une progression semestrielle de 1.6%. Les travaux de terrassement se distinguent particulièrement, enregistrant une hausse soutenue de 3.3%, après un recul de 0.6% lors de la période précédente.

Une forte dynamique est également constatée dans les travaux de toiture. Entre octobre 2025 et avril 2026, les prix progressent de 3.3%, contre 1.4% au semestre précédent. Les augmentations les plus marquées concernent la charpente ainsi que l'étanchéité et les complexes de toiture, dont les prix se redressent de 4.3% chacun. D'autres postes présentent également des évolutions significatives, notamment la couverture en fibres-ciment ainsi que les

gouttières et tuyaux de descente, avec une progression de 3.6%. La couverture métallique suit avec une hausse de 3.4%, tandis que la couverture en tuiles progresse de 2.9%. Les travaux d'isolation enregistrent la croissance la plus modérée du secteur, avec une augmentation de 2.1% au cours du dernier semestre.

Le secteur de la fermeture du bâtiment connaît lui aussi une accélération notable, avec une hausse semestrielle de 3.0%, contre seulement 0.6% au semestre précédent. Les variations observées au sein des différentes prestations s'échelonnent de 2.0% pour les enduits sur socles et corniches à 3.9% pour les portes de garage. Alors que ce corps de métier avait affiché une progression relativement limitée lors de la période précédente, l'indice d'avril 2026 témoigne d'une reprise significative des prix.

Les installations techniques se distinguent cette année par l'intégration, pour la première fois, de nouvelles prestations liées aux panneaux photovoltaïques, onduleurs et des batteries de stockage dans le calcul de l'indice des prix de la construction. Le secteur enregistre une hausse de 1.3% entre octobre 2025 et avril 2026, soit la progression la plus faible parmi l'ensemble des corps de métier sur le dernier semestre. Cette augmentation est principalement portée par les conduites (+3.2%) et les ascenseurs (+2.9%). Le nouveau poste regroupant les panneaux photovoltaïques, les onduleurs et les batteries affiche une progression de 1.7%, légèrement supérieure à la moyenne du secteur. À l'inverse, les hausses les plus limitées concernent la tuyauterie, les radiateurs, le chauffage par le sol et la ventilation, qui enregistrent une variation de 0.6% chacun.

Les prix du parachèvement s'inscrivent également dans une dynamique plus marquée que lors du semestre précédent, avec une progression globale de 2.0%. Les revêtements en linoléum et matières plastiques se distinguent particulièrement, avec une hausse de 4.7%. Ils sont suivis par les placards (+3.6%), les revêtements muraux et faux plafonds (+3.1%) ainsi que les portes intérieures (+3.0%). À l'inverse, le carrelage et la marbrerie contribuent à modérer l'évolution générale du secteur, avec des progressions respectives de 1.3% et 1.1%. Les chapes et enduits affichent également une hausse plus contenue, limitée à 1.4%.

Révision méthodologique de l'indice des prix de la construction

Afin de préserver sa représentativité, l'indice des prix de la construction fait l'objet de révisions périodiques. L'actualisation du schéma de pondération et de la nomenclature permet de mieux refléter l'évolution des techniques et pratiques de construction actuelles ainsi que la structure des coûts observée sur le marché.

La publication Eco&Stat N°145 ¹ qui vient d'être publiée par le STATEC, présente en détail les principales modifications apportées à la nomenclature et au schéma de pondération, qui sont appliquées à partir de l'édition 2026 de l'indice des prix de la construction. Parmi les évolutions majeures figure l'intégration du poste « panneaux photovoltaïques, onduleurs et batteries de stockage » au sein des installations électriques, afin de refléter l'importance croissante de ces équipements dans les projets de construction. Par ailleurs, la révision du schéma de pondération vise, quant à elle, à assurer une représentation plus fidèle de la structure actuelle des coûts de construction et à renforcer la représentativité de l'indice.

¹ [Eco&Stat N°145 Révision méthodologique de l'indice des prix de la construction en 2026](#)

TABLEAU 1 : TAUX DE VARIATION EN AVRIL 2026

LES 18 CORPS DE MÉTIER DE L'INDICE ET LEURS AGRÉGATIONS	SEMESTRIEL		ANNUEL
	POIDS (%)	(AVRIL 2026 / OCTOBRE 2025)	(AVRIL 2026 / AVRIL 2025)
1 - GROS ŒUVRE	36.2	+1.6%	+2.2%
1.1 - TERRASSEMENT	4.4	+3.3%	+2.7%
1.2 - GROS-ŒUVRE	31.9	+1.4%	+2.1%
2 - TOITURE	7.5	+3.3%	+4.7%
2.1 - CHARPENTE	3.1	+3.3%	+4.9%
2.2 - COUVERTURE	3.7	+3.2%	+4.3%
2.3 - ZINGUERIE	0.7	+3.4%	+6.0%
3 - FERMETURE DU BÂTIMENT	18.6	+3.0%	+3.6%
3.1 - MENUISERIE EXTÉRIEURE	8.0	+2.9%	+4.0%
3.2 - FAÇADE	10.6	+3.0%	+3.3%
4 - INSTALLATIONS TECHNIQUES	20.8	+1.3%	+1.6%
4.1 - INSTALLATIONS SANITAIRES	5.7	+1.2%	+2.2%
4.2 - INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET VENTILATION	7.5	+0.8%	+1.9%
4.3 - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES	7.0	+1.9%	+0.6%
4.4 - ASCENSEUR	0.7	+2.9%	+1.1%
5 - PARACHÈVEMENT	16.9	+2.0%	+2.7%
5.1 - CARRELAGE	3.1	+1.3%	+1.6%
5.2 - MARBRERIE	0.3	+1.1%	+1.8%
5.3 - REVÊTEMENTS DE SOL	1.7	+2.7%	+3.8%
5.4 - MENUISERIE INTÉRIEURE ET SERRURERIE	4.8	+2.8%	+3.9%
5.5 - PLÂTRERIE	2.9	+1.6%	+1.7%
5.6 - PEINTURE	2.0	+2.2%	+3.2%
5.7 - CHAPES ET ENDUITS	2.1	+1.4%	+1.4%
INDICE GÉNÉRAL	100.0	+2.0%	+2.6%

Source : STATEC, enquête sur les prix de la construction

L'indice de synthèse général du mois d'avril 2026, exprimé en base 100 en 1970, se chiffre à 1195.69 points. Cet indice est utilisé pour l'indexation de la quasi-totalité des contrats d'assurance-incendie, ainsi que pour de nombreuses autres applications telles que l'actualisation de devis ou les contrats de vente en état futur d'achèvement.

L'indice des prix de la construction mesure l'évolution des prix, hors TVA, des prestations réalisées dans la construction résidentielle, à l'exclusion du coût du terrain. Il reflète non seulement les variations des prix des matériaux et de la main-d'œuvre, mais aussi celles liées à la productivité et aux marges des entreprises de construction. Des indices ainsi que des taux de variation sont établis semestriellement pour l'ensemble du secteur de la construction, mais également pour les différents corps de métier et groupes de prestations qui le composent.

Cet indice est publié deux fois par an, en janvier pour les données d'octobre de l'année précédente et en juillet pour les données d'avril. Il est disponible sur le portail des statistiques dans la rubrique « [Indicateurs à court terme, série A2](#) ».

Les résultats de l'indice du mois d'octobre 2026 seront publiés le 14 janvier 2027, à l'issue de la réunion semestrielle de la Commission technique consultative de l'indice des prix de la construction.

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu
statistiques.lu

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La publication (Indicateurs à court terme – A2) peut être téléchargée gratuitement sur [le Portail des Statistiques - Indicateurs à court-terme](#)

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

